48e Année - N° 3499. Le N° 0.25 c. PARAIT LE SAMEDI 21 Novembre 1936

SISTERON-JOURNAL

REPUBLICAIN DE GAUCHE

Politique - Littéraire - Sportif - Commercial et d'Annonces Judiciaires

ABONNEMENTS
payables d'avance
Basses-Alpes et départements limitrophes ..... 13 francs.
Autres départements ..... 15 francs.
Etranger ..... 25 francs.
On s'abonne dans tous les Bureaux de — Poste —

Administration et Rédaction : 25, Rue Droite, 25, SISTERON
Téléphone 1.48. R. C. Sisteron 117. C.-C. P. Marseille 156-36.
Fondateur : A. TURIN — Directeur : M.-PASCAL LIEUTIER

— Les manuscrits non insérés ne seront pas rendus. —
Les annonces sont reçues à l'AGENCE HAVAS, 62, rue de Richelieu, (2e), *et au Bureau du Journal.*

ANNONCES
Judiciaires, (la ligne) 1,50
Réclames, (la ligne) 1,50
Commerciales, (la ligne) 1,50
Pour les grandes annonces et les annonces répétées, on traite degré à gré.

où la grande lunette?

par *Emile ROUX-PARASSAC.*

Il y a douze ans, notre éminent compatriote Esclangon, le savantas liseur du firmament, et le non moins savant réalisateur sur terre des plus ardues équations, décidait l'installation d'un Observatoire en Haute-Provence. Maintenant il s'agit d'une station d'astrophysique, ce qui probablement est du pareil au même.

Donc, à l'époque, une escouade d'experts en atmosphère, en bleus du ciel et en radiations stellaires se rendit sur les bords de Durance. Ces doctes Messieurs, tête en l'air, les yeux plaqués à la céleste voûte, suivis de porteurs d'instruments de précision et accompagnés d'un matériel expérimental circulèrent, contemplèrent, admirèrent, discutèrent, rapportèrent et rentrèrent à Paris.

Sans doute, de pied peu montagnard et craignant d'aborder les cimes au risque d'être happés par la queue de quelque comète, ils ne s'aventurèrent pas trop en amont de notre belle rivière. On leur avait bien parlé de Sisteron ou plutot de Mison, et nous même, sur les indications d'un astronome connaissant l'endroit, nous risquâmes le choix avantageux de Saint-Mens, colline de Gap.

En l'occurrence, comme toujours nous ne songions qu'à servir au mieux un projet, dont Basses et Hautes-Alpes tireraient égaux avantages, c'est-à-dire, un télescope de plus et une attraction supplémentaire. Nous aurions reçu la visite de quelques pourchasseurs d'astres et celle de plus nombreux touristes.

J'eus le résumé des considérations, réflexions et déductions des respectables délégués, inspecteurs des espaces vers les horizons et dans les infinis. Cette lecture minutieusement faite et recommencée ne m'a pas du tout convaincu. — Certes je me confesse un profane, simple pêcheur de lune, sans le moindre souci de mesurer distances, éclats et ancienneté des systèmes firmamentaux, me perdant en rêve parmi les diamants qui cloutent le velum d'azur.

Ces Messieurs ne se seraient-ils pas arrêtés, juste ou il fallait commencer ou du moins continuer ?

Pour installer une lunette comme celle espérée, la Citadelle offrait maints avantages avec ses casemates à murs défiant tous les obus du monde et ses possibilités d'accrochage, si besoin était de plonger.

Vous ne pensiez pas que le tube à rigides articulations une fois sorti de sa coupole blindée atteint et dépasse 15 ou 20 mètres, et que s'il est sans emboitage, il faut lui creuser une gaine souterraine ?

En Amérique, nous apprend Esclangon, la fantaisie de revendiquer le plus gros télescope du monde, a coûté la bagatelle de 150 millions de francs. Il n'y a pas en France de milliardaires capables de s'intéresser à tel précieux fouilleur de constellations. Je connais, par contre, de nombreux millionnaires qui ne lâcheraient pas dix francs pour la science. Laissons ces méprisants terre à terre pour reprendre la route des cieux.

Pas d'astrophysique à la Citadelle non plus que sur le Rocher de la Baume ; pas à Saint-Mens, ni à Mison ; nos astronomes, peu férés de géographie, ayant ignoré ce qui vraiment est la Haute-Provence. On ne peut pas tout savoir ; ce que nous appelons ciel idéal, climat exceptionnel n'a rien de commun avec le charriot, Sirius ou la Grande Ourse.

Et puis pour atteindre plus haut, Lapalisse dixit, il faut monter, on ne gagne pas un plateau de haute altitude comme on pique des yeux un phénomène céleste à bout de lorgnette. Ces Messieurs, on ne sait pourquoi — sinon par lassitude de gravir — décrétèrent donc que 700 mètres au-dessus du niveau de la mer, même dans une zone où la mer exerce encore influence plus ou moins perturbatrice, était la hauteur maxima. Ce qui situait en presque plaine l'observatoire de montagne ! Il est vrai que la France a déjà ceux du sommet du Puy-de-Dome, en Auvergne, du Pic-du-Midi, dans les Pyrénées et du Mont-Blanc. Tout de même un autre gentiment au bon endroit perché n'aurait pas été sans obtenir son bon succès. Débourser des millions à une portée de canon de Mont-Boron près Nice et pas même à la hauteur du Mont-Ventoux aussi proche, tous deux avec leur observatoire ?

Exeusez de ne vous avoir pas appris encore que ces Messieurs, selon la nouvelle en cours, jetèrent leur dévolu sur Forcalquier, sans doute sur la collinette culminant la vieille bourgade, et offrant un remarquable belvédère terrestre.

Si celà réussit, tant mieux pour les Forcalquiérois; ils eussent préféré deux ou trois pelotons de gardes-mobiles, à défaut d'un régiment motorisé. Un observatoire, dame, ça vaut mieux que rien, et il y a l'Athénée en l'ancienne capitale des Comtes de Provence : Littérature et poésie se confondent avec les explorations astronomiques ; les magnifiques orchidées des alentours ne sont elles pas étoiles ici-bàs ?

Si nous consultons notre bon compatriote misonnais, rien encore cependant de définitif. Ayant voix au chapitre, le très justement illustre Directeur de l'Observatoire de Paris, « regrette qu'on ait choisi un peu hâtivement l'emplacement de la nouvelle station... ». Et, connaissant mieux que tous notre région, Esclangon ajoute : « J'ai personnellement étudié le problème et je continue à penser qu'il y a des sites plus convenables que Saint-Michel, près de Forcalquier. Il faut longtemps pour se rendre compte pour des mesures précises de la transparence moyenne du ciel. C'est une question de statistique, tout le long de l'année et non d'observations isolées, dans une maison quelconque... ».

Et voilà qui dit beaucoup en faveur d'un lieu plus propice, sans conteste en plus haute Provence, vers chez nous.

Où se dressera la gigantesque lunette ? Fin qui le saura dire. En attendant, souhaitons que l'autorité majeure du savant Esclangon, le plus qualifié pour décider, vaille en notre quartier la future station d'astrophysique.

Nous reparlerons de cette éventualité, du télescope également. Que celà ne vous prive pas, heureux Sisteronnais, de contempler à pleins yeux l'étourdissante féérie de votre magnifique ciel.

Association des Commerçants et Industriels de Sisteron

Nous recevons avec prière d'insérer :

Monsieur le Directeur,

Pour déférer au désir exprimé par quelques commerçants qui ont bien voulu me demander ce que devenait l'Association du Commerce et de l'Industrie de notre ville, je fais appel à la bienveillance de *Sisteron-Journal* pour leur donner satisfaction

L'Association des Commerçants étant parfaitement en règle avec sa fédération et confédération subsiste toujours, j'ajoute toutefois que pour l'année présente elle a marqué un temps d'arrêt dû à divers motifs qui tendent à transformer nos groupements en syndicats professionnels. Je me propose dans une prochaine assemblée générale que je présiderai pour la dernière fois, de donner toutes explications nécessaires, si toutefois nous sommes le nombre car pour s'occuper de la défense des intérêts des adhérents d'une Association on aimerait les voir se présenter aux réunions en groupe compact et disciplinés, laissant de côté tout esprit individualiste qui s'accompagne bien souvent de critiques, d'intrigues et de jalousies — articles bien sisteronnais — qui finissent par dégoûter la meilleure volonté des dirigeants.

Alors que nous voyons les salariés, ouvriers ou fonctionnaires donner une magnifique leçon en payant à leur fédération des cotisations plus élevées que celles de nos groupements, il est regrettable de constater que dans la période difficile que traversent les petits commerçants, ils mettent parfois quelques difficultés à vouloir s'acquitter de la leur, pour la défense de leur assurance professionnelle; d'autre part ayons la franchise d'avouer que, à part quelques exceptions, la solidarité n'est pas de notre ressort, nous n'avons pas le courage de nous aider mutuellement dans ces conditions comment ne veut-on pas que devant une pareille incohérence, des agents qui vivent dans le sérail, hésitent à pomper les quelques bénéfices que nous réalisons — quand il y en a — si péniblement, allons-nous perpétuellement continuer jusqu'à complet épuisement, à travailler du 1er janvier à la Saint-Sylvestre, pour aller cracher dans le bassinet du percepteur toutes nos économies ?

Cependant si les classes moyennes qui tendent à disparaitre et où souffle un vent de révolte savaient réagir, elles auraient aussi la force pour mieux se faire respecter.

On m'a demandé d'autre part, si les commerçants n'avaient pas leur mot à dire au sujet de la route de déviation en projet, Evidemment cette question les intéresse particulièrement, mais elle ne peut être discutée qu'en réunion où chacun pourra donner librement son avis.

Espérons que nous trouverons un nombre suffisant d'intéressés pour exprimer ce qui est juste et équitable à cette prochaine assemblée.

A. REYNAUD,
Président de l'A. C. et I.

Lettre ouverte

A MON AMI

TITIN BRISEMOTTE

Marseille le 17 novembre 1936.

Mon bon Titin,

Prend le fil et ne lâche pas, nous allons tâcher de parcourir le labyrinthe de la politique hebdomadaire, sans trop nous égarer ; c'est parfois plus difficile que de trouver une voie de dégagement, pour le charroi intensif, dans la traversée de notre Sisteron.

Les Fêtes de l'Armistice se sont très bien passées, grâce à l'union voulue des A. C. Belles cérémonies partout. Mais ça n'a pas duré ; grâce à la politique, le vendredi on recommencait à se battre. Séance de boxe et de chausson à la Chambre, d'après la méthode charleston. Ceux qui ont le moins pris, c'est les imberbes, mais ceux qui avaient de la barbe, comme le vice-président, M. Poulin, qu'est-ce qu'ils ont pris ! Il parait que tous ceux qui ne le sont pas vont se faire raser. M. Blum arbitrait et notre Edouard, marquait les poings, la distribution des récompenses aura lieu en fin d'année. 1er prix une boîte de marrons gantés... de fer.

En Chambre les commissions des finances et de l'armée ont siégé. Celle des finances continue à préparer la sauce à laquelle nous se sont mangés. Comme de simples vol-au-vent çà sera : à la financière. On enlévera les impôts d'un bord pour les mettre de l'autre, mais nous n'en paierons pas moins pour çà.

M. Auriol a trouvé un bon moyen pour que le budget ne soit pas en déficit. Il comprendra dans le bilan seulement les ministères qui équilibrent leur budget ; ceux qui marchent de travers comme celui de la défense nationale, on n'en parlera une autre fois et, si on trouve des bons citoyens qui veulent prêter de l'argent pour les équilibrer, on n'en parlera plus. C'est pas plus difficile que çà. Et dire qu'aucun ministre de l'Union nationale n'y avait pensé, pas même ce petit malin de Popaul Raynaud, qui est un bas-alpin pourtant.

Les russes s'emprennent maintenant à leurs bons amis les allemands; ceux avec qui le chef Lénine signa en Mars 1918 le traité de Brest-Litovsk, qui consacrait le lachage de ces bonnes poires de français, lesquels s'étaient mis en guerre pour faire honneur à l'alliance russe. M. Staline a fait arrêter 23 allemands. Là-dessus Berlin est en ébullition et il ne faudrait pas être étonné, de voir sous peu la rupture des relations diplomatiques russo-allemandes. Pour commencer.

Comment expliquer ce revirement.

Pas très difficile, à mon avis, c'est que la Russie est gouvernée par des communistes juifs et que l'Allemagne est gouvernée par des nationalistes aryens. Staline voyant que ses efforts de soviétisation européenne sont en train d'échouer voudrait profiter de ce que la France est momentanément gouvernée par un juif marxiste, pour se faire déclarer la guerre par l'Allemagne, pour obliger une fois de plus les bonnes poires de français a marcher non pour le roi de Prusse, mais pour le dictateur de toutes les Russie.

Il vengerait par là les juifs expulsés d'Allemagne et atteindrait, peut-être enfin, son but suprême : la révolution mondiale.

Je crois que les français auront encore assez de bon sens pour ne pas se prêter à un petit jeu aussi sinistre, qui serait non seulement la fin de la France, mais encore, la fin de la civilisation.

Les radicaux trouvent que leurs associés vont trop loin. Le ministre de la Défense, le dogue du Vaucluse, qui fut pourtant le créateur du front populaire, est obligé de rappeler, plutôt énergiquement, à l'ordre les représentants de Staline qui voudraient soviétiser l'armée.

Les radicaux qui sont des bourggeois avancés, mais des bourgeois quand même, commencent à penser qu'ils ont fait une mauvaise affaire et comme ils aiment leur pays tout de même, ils voudraient bien que çà se passe entre français. Ils sont de plus en plus nombreux les français qui pensent ainsi, qui ne veulent se battre pas plus pour la Russie que pour le frente polular.

Ils aspirent après la paix, la paix, rien que la paix. Dans la paix on finit par avoir le travail, par le travail le pain et par le pain la liberté, et un peu de fricot avec.

L. SIGNORET.

La catastrophe de la poudrerie de St-Chamas

Une émotion très vive à été provoquée à Sisteron à la lecture des journaux du matin par la nouvelle de la catastrophe de la Poudrerie de St-Chamas. M. Larroque, directeur de la Poudrerie qui a trouvé une mort tragique en participant aux travaux de sauvetage, était venu à Sisteron le 26 Octobre et s'était rendu aux usines de Mételine accompagné de M. Paret, maire et de M. Baron, député, pour s'assurer de la valeur et de l'emploi des bâtiments dans lesquels doit se faire la nouvelle usine du carburant national.

Nous sommes certains d'être l'interprète de toute la population du pays en adressant aux parents et aux malheureuses victimes de cette explosion nos sentiments de condoléances les plus émus.

Loterie Nationale

Le secrétariat général de la Loterie Nationale porte à la connaissance du public qu'il sera procédé, à partir du lundi 23 Novembre, à l'émission de la 11me tranche de la Loterie Nationale 1936. Pour cette tranche, comportant comme les précédentes 1.200.000 billets et 72 millions de lots, on appliquera, pour la première fois, la nouvelle formule de répartition des lots récemment approuvée par le ministre des Finances.

Cette formule porte de 13.680 à 27.160 le nombre de lots moyens compris entre 100 fr. et 500.000 fr. et prévoit l'attribution d'un lot de consolation à tout billet qui reproduira, à un chiffre prés, le numéro d'un billet gagnant un des gros lots de 3 millions, 1 million ou 500.000 fr.

Le règlement détaillé de cette nouvelle formule se trouvera, dès la fin de la présente semaine, à la disposition du public à tous les guichets du trésor et des P. T. T., dans les banques et établissements de crédit, au service des émissions du trésor (Pavillon de Flore), et au secrétariat-général de la Loterie Nationale.

© VILLE DE SISTERON

Chronique Sportive

SISTERON - VELO

Mercredi soir, à la mairie, avait lieu la réunion générale du *Sisteron-Vélo*. Après un débat quelque peu mouvementé un nouveau bureau a été formé, dont voici sa composition:

Président: Pierre Buès;
Vice-Présidents: Roman, Maubert
Trésoriers: Armand Chautard, Léon Durbesson.
Secrétaires: Marcel Lieutier, Paul Laurent
Archiviste: Emile Massot.

L'Assemblée, à l'unanimité, a désigné comme présidents d'honneur, M. le Maire de Sisteron, et M. Ambroggi, en témoignages des services rendus à la société du Sisteron-Vélo. Après quelques échanges de vues, la séance est levée à 23 heures.

***

Sisteron-Vélo bat St-Auban par 4 buts à 2.

Dimanche avait lieu la rencontre tant attendue des nombreux sportifs Sisteronnais, qui mettait en présence les premières équipes de Saint-Auban et Sisteron-Vélo.

A l'appel de l'arbitre, les équipes sont en présence sur le terrain et chacune a la volonté de vaincre.

Le début du jeu est assez lent, mais les joueurs s'échauffent. C'est la partie serrée qui commence. Le ballon ne navigue pas. Ce n'est pas de grands coups de pieds, bien au contraire, c'est le jeu par petites passes qui fait l'admiration des nombreux supporters.

C'est Sisteron qui passe un but, puis un deuxième, et la mi-temps arrive au score de Sisteron 2, Saint-Auban 0.

Après quelques minutes de repos, le jeu reprend. St-Auban part à l'attaque. Il ne réussit pas à marquer. La partie s'envenime. Le jeu est dur. Sisteron par une superbe montée passe encore un but. St-Auban veut sauver l'honneur. Les visiteurs y arrivent, puisque dans l'espace de 5 minutes, ils passent 2 buts. Le score est Sisteron 3, St-Auban 2. Sisteron semble faiblir. St-Auban en profite pour aller se loger dans les bois sisteronnais. Ils dominent. Aucun changement ne se produit. Sisteron se ressaissit. Voilà encore une belle montée faite par nos locaux, et c'est le but.

La fin du match arrive donnant la victoire à Sisteron par 4 buts à 2 pour St-Auban.

Malgré le score il est rare d'assister à un match aussi intéressant. Aussi les nombreux spectateurs sur la touche n'ont pas ménagés leurs applaudissements à tous les joueurs des deux équipes.

Puissent les dimanches qui vont suivre, nous faire assister à d'aussi jolies phases de jeu. C'est ce que nous verrons.

Bon arbitrage de M. Latil.

AVIATION

Grâce aux dispositions prévues par le décret organisant l'Aviation Populaire, tous les jeunes gens, de 14 à 21 ans de notre région pourront dorénavent se préparer à devenir Pilotes ou Mécaniciens d'Avions, et ils bénéficieront, sous certaines conditions, de la gratuité de l'apprentissage.

Le programme prévoit principalement :

1) Enseignement technique, sous forme de cours du soir, dans chaque localité où le nombre d'élèves sera suffisant.

2) Exercices pratiques sur les terrains, vols, entrainements, Réparations à l'atelier.

En vue de le réaliser dans le secteur de Sisteron, les candidats devront se faire connaître dans le plus bref délai.

Pour tous renseignements, s'adresser à Maxime Buès, vice-président de l'Aéro-Club Bas-Alpin, ou à l'Aérodrome de Saint-Auban-sur-Durance

CYCLISME

Réunion. — Tous les fervents du sport cycliste sont cordialement invités à assister à la réunion qui aura lieu au Bar du Midi, le mercredi 25 novembre à 21 heures.

Cette réunion a pour but la constitution définitive du bureau de la nouvelle société « La pédale Sisteronnaise ».

Ce bureau sera présenté pour être ratifié par l'assemblée. Nul doute que les amateurs de cyclisme et de sport se rendront nombreux à cette importante réunion.

Le gouvernement va faire voter une nouvelle loi sur la presse.

Journaux.

Sous toutes réserves !

On dit qu'entre maints avantages
que décideront les recteurs,
La « mise en boite » des lecteurs
Remplacera la mise en page.

Les rédacteurs bruns, blonds, chatains
Les interviews et reportages
seront limogés sans ambages,
Etant réservés aux... rouquins.

Encore un autre bruit circule
Les articles ne devront point
Contenir trémas ou virgules.
Seuls seront tolérés les... poings.

Selon un autre son de cloche
Nul ne devra dans les canards
Arborer des ans débrouillards
Mais plutôt en avoir un... gauche.

Les « papiers » seront rebutés
S'ils ne sont l'œuvre (on le présume)
De calligraphes réputés
Possédant un beau brin de...blum'e

Disons, pour terminer la liste,
De tous ces « On dit» entendus
L'emploi des mots «vélos» «cycliste»
Sera strictement défendu.

Ce ne sont là que des promesses
Mais que notre gouvernement
Fera voter incessamment.
On nous assure que çà... Presse.

André TERRAT.

Un beau livre

Vendredi 13 Novembre, à 20 h. au poste radio *Alpes-Grenoble*, le jeune et talentueux poète L. A. Robert faisait une causerie sur : *Contes et Légendes de nos Alpes*, d'Emile Roux-Parassac, dont les articles font le régal des lecteurs de *Sisteron-Journal*. — Le conférencier a justement situé cette œuvre de haute qualité disant que celà s'apparentait à Paul Arène et venait de la même inspiration, de la même verve poétique.

Tous les Sisteronnais doivent posséder cet ouvrage, dont plusieurs captivants chapitres sont consacrés à Canteperdrix. Il n'est pas lecture plus attrayante et plus instructive.

Ce volume est en vente à la Librairie Pascal-Lieutier, au prix de 15 francs, envoi franco contre remboursement au prix de 17 francs. Nous engageons nos lecteurs à se le procurer au plus tot vu le nombre de souscripteurs inscrits.

LA MORT DE ROGER SALENGRO

La mort de Roger Sallengro, ministre de l'Intérieur, aussi imprévue que subite, suscite de nombreux commentaires dans le public et dans la grande presse. Il est évident que le suicide du ministre est la conséquence d'une forte dépression morale occasionnée par les ennuis de famille et surtout par la forte campagne de presse menée par ses ennemis politiques que la Chambre avait condamnés à une forte majorité, désapprouvant ainsi cette campagne qui entachait l'action d'un ancien combattant. A la suite de cette affaire, les journaux annoncent que le gouvernement déposera mardi prochain à la Chambre, un nouveau projet de loi sur la presse en ce qui touche la diffamation.

Teinturerie FRAISSINET

Nettoyages à sec des tissus —»—
Teintures inimitables par spécialistes
Deuils rapides

Fraissinet, le meilleur Teinturier —

Dépôt de SISTERON :

Chez Mme LATIL, faiences, Rue Droite.

Etat - Civil

du 13 au 20 Novembre

NAISSANCES

Emilienne Juliette Donadio, quartier de l'Adrech.

PUBLICATION DE MARIAGES

Gaston Félix Magnan, goudronneur, domicilié à Sisteron, et Emilie Joséphine Louise Codol, sans profession, domiciliée à Marseille.

DÉCÉS

Baptistin Girard, 80 ans, hôpital.

MARIAGES

Néant.

Chronique Locale et Régionale

SISTERON

6 DÉCEMBRE

Jeunesse ! retenez bien cette date

Pouponnière. — La pouponnière est ouverte tous les jours de 8 h. à 11 h. et de 2 h. à 6 h. Les parents peuvent confier leurs enfants en toute tranquillité ils sont gardés, soignés par une infirmière diplomée de puériculture qui leur donne tous les soins nécessaires. Les biberons sont donnés chauds à heure indiquée.

Musique. — La société Musicale les « Touristes des Alpes » se prépare à fêter dignement la Sainte-Cécile par un banquet ce soir Samedi, concert-bal demain dimanche et Saint-Cécilon au cabanon lundi 23.

Les membres honoraires peuvent y assister.

Voici le programme du Concert de demain dimanche à 21 heures, dans la salle des Variétés.

Le Beaucourtois (A. Saguez) P.R.
Kosiki, fantaisie (E. Gauden)
Sous les Lilas, valse, (A. Saguez)
Amour filial, fantaisie (Gadenne)
Les Alpilles, P. R. (Reybert

Don. — A l'issue du mariage des époux Coudoulet-Nève qui a eu lieu dernièrement à Mison, une quête faite au repas à produit la somme de 110 francs à partager à égales parts entre les associations des combattants de Sisteron et de Vars (H.-A.).

L'Amicale de Sisteron qui a reçu la somme de 55 francs adresse aux nouveaux époux, toutes ses félicitations et ses vœux de bonheur et de prospérité.

Beau geste. — En reconnaissance des services qui lui ont été rendus par les dirigeants de l'Amicale des Mutilés, Combattants et Victimes de la guerre, à la suite du décès de son mari, la veuve d'un de nos camarades, désireuse de conserver l'anonymat, a versé la somme de 25 frs. à la caisse de cette association.

Très touché de ce beau geste, le conseil d'administration adresse à cette personne ses bien sincères remerciements.

Contributions Indirectes. — Un concours pour l'emploi de stagiaire Contributions Indirectes aura lieu les 8 et 9 mars 1937.

Le nombre des places mises au concours est fixé à 80. Le registre d'inscription des candidatures sera irrévocablement clos le 10 décembre 1936.

Les candidats pourront s'adresser pour tous renseignements (conditions d'admission, pièces à fournir, programme, etc..) au Directeur des Contributions Indirectes à Avignon.

Familles nombreuses. - Les chefs de famille nombreuse de l'arrondissement de Forcalquier sont informés qu'ils peuvent adhérer à la Ligue des Fonctionnaires Pères et mères de famille nombreuse, dont le siège social est à Avignon, maison de la Mutualité, rue Chauffard.

Pour recevoir une notice d'admission, envoyer à l'adresse ci-dessus une demande, en joignant une enveloppe timbrée avec adresse. La Ligue a créé des œuvres sociales : primes de mise en ménage, primés à la natalité, secours au décès, dont peuvent profiter les chefs de famille nombreuse, même non fonctionnaires, ainsi que les célibataires.

Recensement des classes 1936 b et 1937. — Les jeunes gens nés du 1er juin 1916 au 31 décembre 1917 domiciliés dans la commune de Sisteron sont invités à se présenter au plustôt au secrétariat de la mairie pour inscription sur les tableaux de recensement des classes 1936 b et 1937.

Ceux nés dans une autre commune sont priés de vouloir bien se munir du livret de famille de leurs parents ou de leur bulletin de naissance.

L'almanach VERMOT et l'almanach HACHETTE sont en vente à la *Librairie Lieutier*.

Exposition d'Aviculture de Roubaix. — C'est toujours avec plaisir que nous enregistrons les beaux succès obtenus par les spécimens de la basse-cour de M. Dusserre, propriétaire du Clos du Pigeonnier, au Gand. En effet à l'Exposition d'aviculture qui a eu lieu à Roubaix (Nord) les 14 et 15 Novembre, M. Dusserre a présenté 15 lots de diverses races de Pigeons qui ont été primés et ont obtenu les récompenses suivantes :

6 premiers prix ;
4 deuxièmes prix ;
3 mentions très honorables ;
2 mentions honorables.

Nos félicitations au propriétaire du « Clos du Pigeonnier ».

Comité départemental du blé. — Le comité dans sa séance du 7 novembre, après examen des affaires courantes a dressé son budget pour l'exercice 1936-37. Il a d'autre part établi le plan de contingentement auquel restent soumises les livraisons de blé pour le trimestre prenant fin le 30 novembre.

MM. les directeurs de coopératives et Négociants sont avisés que l'interdiction de sortie des blés du département est levée, mais qu'ils sont tenus rigoureusement de limiter le total de leurs livraisons aux quantités qui leur seront incessamment notifiées.

Les Bas-Alpins à Marseille. — *Nécrologie.* — Le 11 Novembre, le Conseil d'Administration des *Enfants des Basses-Alpes* de Marseille, conduit par son Président, Monsieur Ernest Jolet, accompagnait à sa dernière demeure, au cimetière St-Pierre Madame Arnoux, l'épouse de Monsieur Léon Arnoux, président de la Commission des Fêtes de l'Amicale, originaire de Mézel.

Aux nombreuses marques de sympathie témoignées en cette douloureuse occasion, à notre compatriote, nous joignons celles de notre journal

Mutuelle Automobile - Les fonctionnaires de l'Etat, des départements et communes, chefs et employés des établissements publics, entreprises subventionnées ou concessionnaires d'un service public, les membres des corps élus ou constitués qui seraient désireux de bénéficier des avantages de cet organisme sont avisés que le délégué régional M. Fernand Jauffret-Veyan a regagné Avignon ou il reste à la disposition de tous ceux qui voudront bien lui écrire, 4, rue Neuve St-Charles.

Les Bas-Alpins à Paris. — Le Bureau de la *Société Fraternelle des Bas-Alpins de Paris*:

Présidents d'Honneur, MM. André Honnorat et Henri Brun; Président: M. Pierre de Courtois; Secrétaire Général, M. Marcel Laugier; Vice-Présidents, MM. Louis Gardiol et Paul Gassier; Trésorier, M. Joseph Payan; Membres du Bureau: MM. Denis, Jacob, Antoine Gilly, Bapt. Giraud, Fernand Jullien, Louis Jullien, J.-B, Malon, Martel, Marcel Massot, Revest.

Vous êtes prié de donner votre réponse, soit à M. Pierre de Courtois, Président, 93 Boul. Magenta, Paris 10 me, soit à M. Joseph Payan, Trésorier, 2 rue Antoinette, Paris.

P. T. T. — L'Administration des P. T. T. met en garde les abonnés au téléphone contre les agissements d'un personnage qui s'est présenté chez divers abonnés, en se disant démuni de ressources, afin de les apitoyer sur son sort.

Pour prouver sa bonne foi, il demande aux abonnés l'autorisation d'expédier, à partir de leur poste, des télégrammes dont le texte est libellé dans la forme suivante: Ennui Paris, adresse-moi mille francs télégraphiquement à telle adresse, signé Auguste, suivi ou non d'un nom patronymique d'emprunt.

Tous les télégrammes qu'il a déjà expédiés de la sorte comportaient des adresses fictives.

Par ces manœuvres, l'escroc a déjà réussi à circonvenir des abonnés compatissants et à leur soutirer des fonds.

Pharmacie de Garde. — Demain dimanche, Pharmacie Charpenel, rue de Provence.

AVIS. — La foire du 30 Novembre étant la 2em foire dans le courant du même mois, il n'y aura pas à cette foire, selon le principe établi, la permanence que tient à Sisteron un délégué de l'Union des Syndicats Agricoles des « Alpes et Provence ». Mais la permanence aura lieu à la foire du 14 Décembre 1936, aux mêmes heures et local habituel. Fred's Taverne, de 9 heures à midi.

Les agriculteurs de la région peuvent ainsi venir se documenter sur place sur toutes les questions susceptibles de les intéresser: soit en Assurances mutuelles agricoles, (incendie, Accidents, Grêle, Assurances Sociales, Allocations Familiales, etc. soit pour les achats en commun (engrais, anticryptogamiques, instruments, etc..) soit pour les cours Agricoles, (garçons et filles) ou pour les Cours Ménagers (filles) de l'Enseignement par Correspondance fonctionnant depuis 1920, durant la morte-saison d'Octobre à Avril à la grande satisfaction des familles rurales.

COMMENT CHOISIR

Faire un choix utile entre tous les remèdes vantés, dans les affections des bronches et des poumons, n'est pas facile. Que nos lecteurs nous permettent donc de leur indiquer la Poudre Louis Legras, qui a obtenu la plus haute récompense à l'Exposition Universelle de 1900. C'est le seul remède connu qui calme instantanément les accès d'asthme, de catarrhe, d'oppression, de toux de vieilles bronchites et guérisse progressivement. Prix de la boite 5 frs. 25 (impôt compris) dans toutes les pharmacies.

VARIETES-CINEMA

Cette semaine :

Deux grands films
ACTUALITES

Prince Jean

grand film d'action
avec Pierre Richard Wilm et Nathalie Paley.

Miss Risquetout

Une cascade de Rire

La semaine prochaine :
Lucien Baroux et Alibert, dans
ARENES JOYEUSES —«»—

CASINO-CINEMA

Cette semaine :

Actualites Paramount
LE PROCUREUR ACCUSE
grand film policier

© VILLE DE SISTERON

PREFECTURE des BASSES-ALPES
3e division

Etablissements classés

Dépôts d'essence

Digne le 10 novembre 1936

Le Préfet des Basses-Alpes, chevalier de la Légion d'honneur,

Vu la demande en date du 2 mars 1936 formée par le Directeur de la Société des PETROLES TONELINE demeurant à Paris, 55, Rue d'Amsterdam, tendant à obtenir l'autorisation d'ouvrir un dépôt d'hydrocarbures dans la commune de CHATEAU-ARNOUX, devant contenir plus de 20.000 litres de liquides inflammables de la 1ère catégorie ;

Vu la loi du 17 décembre 1917, relative aux établissements dangereux, insalubres ou incommodes;

Vu le décret du 17 décembre 1918 portant règlement d'Administration publique pour l'application de ladite loi ;

Vu le décret du 24 décembre 1919 portant classement des établissements dangereux, insalubres ou incommodes auxquels sont applicables la loi et le décret précités ;

Vu le dossier de l'enquête ouverte dans la commune de CHATEAU-ARNOUX, selon arrêté préfectoral du 4 juin 1936, sur la demande dont il s'agit, notamment :

a) l'avis favorable du Commissaire enquêteur en date du 3 août 1936 ;

b) l'avis favorable du Conseil départemental d'hygiène en date du 22 octobre 1936 ;

c) l'avis de l'Inspecteur départemental du Travail en date du 8 Mai 1936 ;

d) l'avis favorable de l'Inspecteur des Etablissements classés ;

Considérant qu'il ne s'est produit au cours de l'enquête aucune opposition à la demande susvisée ;

Considérant que le dépôt projeté n'est susceptible de créer aucun danger ni pour la sécurité ni pour la salubrité publiques, s'il est convenablement aménagé ;

ARRETE :

Article premier. — M. le directeur de la Société des PETROLES TONELINE, demeurant à Paris, 55, rue d'Amsterdam, est autorisé aux fins de sa demande aux conditions suivantes :

1) le dépôt sera installé dans un bâtiment résistant au feu, sans bois apparent et placé au rez-de-chaussée.

2) il ne devra pas être placé sous un étage habité.

3) Les murs ou planchers qui séparent le dépôt des autres parties du bâtiment seront construits en matériaux incombustibles et disposés de façon à s'opposer efficacement à la propagation d'un incendie.

4) Le dépôt ne commandera ni un escalier, ni un dégagement quelconque.

5) Le sol sera imperméable, incombustible et disposé de façon qu'en cas de rupture de la totalité des récipients les liquides inflammables ne puissent s'écouler au dehors.

6) On ne pénètrera dans le dépôt que durant le jour, l'entrée, la nuit, en sera formellement interdite.

7) Aucun foyer ne pourra être établi dans le voisinage du dépôt.

8) Le dépôt sera ventilé et éclairé par la lumière du jour. Il ne devra contenir aucune canalisation électrique ni aucun conduit de fumée ou de chaleur.

9) Le local du dépôt ne recevra aucune affectation étrangère au service du dépôt lui-même en dehors de ce service. Il sera fermé à clé et celle-ci demeurera entre les mains d'un préposé responsable.

10) Le dépôt ne sera pas chauffé. Il est interdit d'y allumer du feu ou des lumières et d'y fumer. Cette interdiction sera affichée en caractères très apparents près de la porte d'entrée.

11) Le dépôt sera pourvu d'une quantité de sable et de moyens de secours contre l'incendie en rapport avec son importance et sa situation.

12) Les récipients quels qu'ils soient, dans lesquels les liquides inflammables sont reçus et ceux qui contiennent les approvisionnements du dépôt devront, selon la catégorie à laquelle appartiennent ces liquides, porter en caractère très lisibles, outre la dénomination de la substance contenue dans le récipient, l'une des inscriptions suivantes :

« Liquide inflammable de la 1ère catégorie, pouvant s'enflammer même à une température inférieure à 35 degrés » ou « Liquide inflammable de la 2e catégorie ne pouvant s'enflammer qu'à 35 degrés ou à une température supérieure ».

Article 2. — Le moteur électrique sera isolé par des cloisons ou barrières de protection conformément aux prescriptions de l'article 66a du livre II du code du Travail.

Article 3. — Des W.-C. vestiaires et lavabos seront mis à la disposition du gardien et des camionneurs livreurs conformément aux prescriptions des artciles 4 et 2 du décret du 10 juillet 1913 sur l'hygiène et la sécurité des travailleurs.

Article 4. — Les conditions ainsi fixées ne peuvent en aucun cas ni à aucune époque faire obstacle à l'application des dispositions édictées par le Livre II du code du Travail et les décrets règlementaires pris en exécution dudit livre, dans l'intérêt de l'hygiène et de la sécurité des travailleurs, ni être opposées aux mesures qui pourraient être régulièrement ordonnées dans ce but.

Article 5. — La présente autorisation est accordée sous réserve des droits des tiers.

Article 6. — Un extrait du présent arrêté énumérant les conditions auxquelles l'autorisation est accordée et faisant connaître qu'une copie de l'arrêté est déposée aux archives de la Mairie et mise à la disposition de tout intéressé, sera affiché à la porte de la mairie de CHATEAU-ARNOUX et inséré par les soins du Maire et aux frais de ladite société dans un journal d'annonces légales du département. Procès-verbal sera dressé de l'accomplissement de cette double formalité.

Article 7. — MM. le Maire de Châteaux-Arnoux, les inspecteurs des établissements classés du département, les Ingénieurs chargés de la police des eaux, les Inspecteurs du Travail, les commissaires de police sont chargés, chacun en ce qui le concerne, d'assurer l'exécution du présent arrêté.

Digne le 10 Novembre 1936

Le Préfet :
Signé : BABILLOT.

Pour ampliation :
Le chef de Division,
Illisible.

en vente à la Librairie LIEUTIER.

Crédit à l'Épargne
Société de capitalisation
Siège social à Lyon

Mme TRUPHÈME Julia
en tournée à SISTERON du 10 au 15 de chaque mois

Pour tous renseignements s'adresser : 15 *Avenue de Provence* LARAGNE. Téléphone 0.92

CABINET DENTAIRE
A. SILVY
CHIRURGIEN-DENTISTE
13, Rue de Provence — SISTERON
Cabinet ouvert tous les jours

HERNIE

JE SUIS GUERI. — C'est l'affirmation de toutes les personnes atteintes de hernies qui ont porté le nouvel appareil sans ressort de M. GLASER le Grand Spécialiste de PARIS, 44, Bd SÉBASTOPOL. En adoptant ces nouveaux appareils, dont l'action **bienfaisante** se réalise **sans gêne**, sans **souffrances** ni **interruption** de travail, les **hernies** les plus **volumineuses** et les plus **rebelles** diminuent instantanément de volume et disparaissent peu à peu **complètement**.

Devant de tels résultats garantis toujours par écrit, tous ceux atteints de hernie doivent s'adresser sans retard à M. GLASER qui leur fera gratuitement l'essai de ses appareils de 9 à 4 h. à

SISTERON 30 Novembre Moder'Hôtel des Acacias;

LARAGNE Jeudi 3 Décembre Grand Hôtel Moderne;

DIGNE Samedi 5 Décembre Hôte Boyer-Mistre;

FORCALQUIER 6 Décembre Hôtel des Voyageurs.

— CHUTES MATRICES et tous Organes, Varices, Orthopédie — GLASER, 44 Bd Sébastopol, PARIS

Si vous souffrez d'une AFFECTION quelconque DE L'ESTOMAC, DU FOIE — DE L'INTESTIN —
Faites annuellement une cure avec

l'Elixir C. KOI
(à base de plantes alpestres)
qui est un RÉGÉNÉRATEUR et un RÉGULATEUR des Fonctions Digestives
Il est anti nerveux et parfait dépuratif
C'est un remède qui mérite d'être connu et qui fait merveille
PRÉPARÉ PAR
M. Charpenel, pharmacien, Sisteron
TOUTES PHARMACIES

Maladies de la Femme
LA MÉTRITE

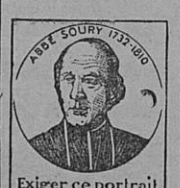

Exiger ce portrait

Toute femme dont les règles sont irrégulières et douloureuses, accompagnées de Coliques, Maux de reins, Douleurs dans le bas-ventre ; celle qui est sujette aux Pertes blanches, aux Hémorragies, aux Maux d'estomac, Vomissements, Renvois, Aigreurs, Manque d'appétit, Idées noires, doit craindre la Métrite.

Pour guérir la Métrite et les maladies qui l'accompagnent, la Femme fera usage de la

JOUVENCE DE L'ABBÉ SOURY

Le remède est infaillible à condition d'être employé tout le temps nécessaire.

La JOUVENCE de l'ABBÉ SOURY guérit la Métrite, parce qu'elle est composée de plantes spéciales ayant la propriété de faire circuler le sang, de décongestionner les organes malades en même temps qu'elle les cicatrise.

La JOUVENCE de l'ABBÉ SOURY est le régulateur des règles par excellence, et toutes les femmes doivent en faire usage à intervalles réguliers pour prévenir et guérir : Tumeurs, Fibromes, mauvaises Suites de couches, Hémorragies, Pertes blanches, Varices, Hémorroïdes, Phlébites, Faiblesse, Neurasthénie ; contre les accidents du Retour d'Age, Chaleurs, Vapeurs, Etouffements, etc.

Il est bon de faire chaque jour des injections avec l'HYGIÉNITINE DES DAMES.

La Boîte 6 fr. 75

La JOUVENCE de l'ABBÉ SOURY, préparée aux Laboratoires Mag. DUMONTIER, à Rouen, se trouve dans toutes les pharmacies.

PRIX : Le flacon { Liquide / Pilules } 10 fr. 60

Bien exiger la véritable JOUVENCE de l'ABBÉ SOURY qui doit porter le portrait de l'Abbé Soury et en rouge la signature Mag Dumontier

Aucun autre produit ne peut la remplacer 16

BANQUE DES ALPES
SOCIÉTÉ ANONYME CAPITAL 6 MILLIONS ENTIÈREMENT VERSÉS
SIÈGE SOCIAL : GAP, 12 RUE CARNOT

Agences :
BRIANÇON - SISTERON - EMBRUN
LARAGNE - SAINT-BONNET - VEYNES

Bureaux Auxiliaires :
Guillestre - L'Argentière - Serres - Seyne-les-Alpes

Toutes opérations de Banques et sur Titres

CHANGE - LOCATION DE COFFRES-FORTS
au siège et dans toutes les agences

QUE VOTRE OREILLE !

Quand il s'agit de juger des sons, c'est à l'oreille seule qu'il faut demander un avis. Nous vous invitons donc à venir comparer un poste de la nouvelle Série Symphonique Philips avec un poste quelconque. Cette épreuve fera ressortir les qualités de reproduction étonnantes des nouveaux récepteurs Philips dont la musicalité est la caractéristique principale.

C. FIASTRE & M. SCALA
Rue de Provence, SISTERON
Téléphone 101.
Station Service
DISTRIBUTEUR OFFICIEL
PHILIPS

COUPON
(à détacher et à nous adresser).
Veuillez me faire parvenir un exemplaire de votre magazine de luxe La Chanson du Monde.
Nom.....
Adresse.....

ASSUREZ-VOUS
contre l'incendie
- contre la grêle -
- sur la vie -
contre les accidents
- contre le vol -
A
L'ABEILLE
Alphonse ALIBERT, agent général,
11, rue de Provence — SISTERON
TELEPHONE 80 TELEPHONE 80

POUR VOS MEUBLES
Voyez d'abord la Fabrique

HENRI HERMITTE
Atelier : rue Capitaine de Bresson
Magasin : 53 rue Carnot
Téléphone 444.
GAP

Le plus grand choix de la région — Tous les modèles — Tous les prix
—o— Livraison Franco-Domicile —o—

© VILLE DE SISTERON

Imprimerie - Librairie - Papeterie
Fournitures Scolaires et de Bureaux

M. PASCAL - LIEUTIER

25, Rue Droite — SISTERON - Téléphone 1.48

Serviettes cuir - Cartables - Plumiers et Sous-mains
Cahiers en tous genres - Papier Vergé, marque supérieure
Articles de peinture et de dessin
Livres classiques - Dictionnaires - Encres - Romans

Service Régulier par Autocars

SISTERON - DIGNE - SISTERON
P. BUES, SISTERON — *Télép.* 0.20
Sisteron, station :
Café du Commerce, Télép. 61.
Bureau à Digne : *Café des Sports, Boulevard Gassendi, Tél.* 0.86.

HORAIRE D'ETE
(à partir du 27 Juin 1936)

Matin

Sisteron	6 h. 50	Digne	7 h. 55
Digne	8 h. 30	Sisteron	9 h. 35

Soir

Sisteron	12 h. 40	Digne	13 h. 50
Digne	16 h. 50	Sisteron	18 h.

Prix des places : Sisteron-Digne, 8 frs.

N. -B. — Les départs de Digne de 8 h. 30 et 16 h. 50, assurent la correspondance avec : 1° Les cars *Pellegrin et Cie*, sur GAP (par la Vallée de la Durance) ; 2° Les cars *Rambaud*, sur VEYNES, par Ribiers, Laragne. Le dernier service sur Veynes, assure la jonction à ASPRES-sur-BUECH, avec le *Rapide de Paris* (Le Briançonnais).

Le départ de Sisteron de 12 h. 40 *assure la correspondance avec* L'Autorail DIGNE-NICE

MAISON DE CONFIANCE

Gde Teinturerie «VITE & BIEN» Nice

Livraison Rapide — Travail très soigné — Prix très modérés

Dépot à Sisteron Ets ROUX et SIAS

RUE PAUL ARENE — Tél. 1.32

Nettoyage, Teinture tous vêtements — Tentures, Couvertures — Rideaux — Tulle — Lingerie fine — Faux cols et Manchettes.

BIJOUTERIE HORLOGERIE

Ancienne Maison L. Roubaud

Weber VIGNET

successeur

Rue de Provence - SISTERON

Travail soigné — — — — Livraison rapide
— — — Prix modérés — — —

ORFEVRERIE OPTIQUE

COMPAGNIE DES

Transports CITROEN

DES ALPES

10, Avenue de Grenoble - GAP

Téléphone 518

Ligne No 2 — GAP — MARSEILLE
en correspondance à Gap à 10 h. 45
avec Corps - La Chapelle - St-Firmin - St-Bonnet et N.-D. de la Salette

Gap	6 h. — 16 h.	Marseille	6 h. 30 — 16 h.
Sisteron	7 h. — 17 h.	Aix	7 h. 1/4 — 16 h. 45
Manosque	8 h. 1/4 — 18 h. 15	Manosque	8 h. 1/2 — 18 h. 15
Aix	9 h. 15 — 19 h. 15	Sisteron	9 h. 1/2 — 19 h. 20
Marseille	10 h. 15 — 20 h. 15	Gap	10 h. 1/2 — 20 h. 20

Ligne No 4 — GAP — NICE

Gap	6 h.	Nice	12 h.
Sisteron	7 h.	Cannes	13 h.
Digne	8 h.	Grasse	13 h. 30
Saint-André	9 h. 15	Saint-André	16 h.
Grasse	11 h. 15	Digne	17 h.
Cannes	11 h. 45	Sisteron	18 h.
Nice	12 h. 40	Gap	19 h. 15

LIGNE No 4 bis — GAP - NICE — par Digne, Annot et Puget-Théniers

Gap	11 h. 30	Nice	7 h. 00
Sisteron	12 h. 30	Annot	9 h. 00
Digne	13 h. 30	Digne	11 h. 30
Annot	15 h. 30	Sisteron	12 h. 30
Nice	17 h. 30	Gap	13 h. 30

LIGNE No 5 — GAP - AVIGNON

Départ de Gap : 6 heures (car Marseille). Correspondance à 7 h. 30 à Peyruis. Avignon arrivée à 10 h. 30 (entreprise Christine). Départ Avignon : 15 h. 30 (entreprise Christine) Correspondance à 18 h. 30 à Peyruis. Gap arrivée 20 h. 30 Car Marseille.

MESSAGERIES A TOUS LES SERVICES
Devis pour excursions sur demande

L'Union de l'expérience et du progrès

1897 RENAULT 1936

l'Automobile de France

Marque qui s'impose
Production des plus puissantes Usines d'Europe
La meilleure qualité aux meilleurs prix

Renseignez-vous au

Garage BUES

Concessionnaire Régional des Automobiles RENAULT

Vente, achat, échange, entretien, réparations

STATION SERVICE moderne, avec Pont Hydraulique
ATELIER DE REPARATIONS
le mieux outillé de la Région
(Abonnements, Tarification des prix)

Magasin de pièces de rechange
(Accessoires et Fournitures)

Place de l'Eglise, SISTERON — Téléph. 18

DES SOLUTIONS EPROUVEES SUR TOUTE LA GAMME

LA CELTAQUATRE - 1 Litre 500 - 4 Cyl.
La moins chère des conduites intérieures
LA MONAQUATRE - 1 Litre 500 - 4 Cyl.
La voiture d'affaires et d'agrément
LA PRIMAQUATRE - 2 Litres 100 - 4 Cyl.
La plus brillante des 4 cylindres
LA VIVAQUATRE - 2 Litres 100 - 4 Cyl.
La 4 cylindres familiale et économique
LA VIVASPORT - 3 Litres 600 - 6 Cyl.
La célèbre voiture ardente et vive
LA VIVASTELLA - 3 Litres 600 - 6 Cyl.
La 6 cylindres familiale au très grand confort
LA NERVASPORT - 4 Litres 800 - 8 Cyl.
La voiture très rapide et très confortable
LA NERVASTELLA - 4 Litres 800 - 8 Cyl.
La luxueuse voiture de grand tourisme
LA REINASPORT - 7 Litres 100 - 8 Cyl.
La plus magnifique voiture de l'époque
LA VIVASTELLA Gd SPORT - 3 lit. 600 - 6 cyl.
La 6 cylindres super-aérodynamique
LA NERVASTELLA Gd SPORT - 4 lit. 800 - 8 c.
La 8 cylindres super-aérodynamique

VENTE A CRÉDIT avec le concours de la D.I.A.C. 47 bis, Avenue Hoche, à PARIS
Renseignements et essais gratuits à nos Usines à BILLANCOURT (Seine) et chez TOUS NOS AGENTS

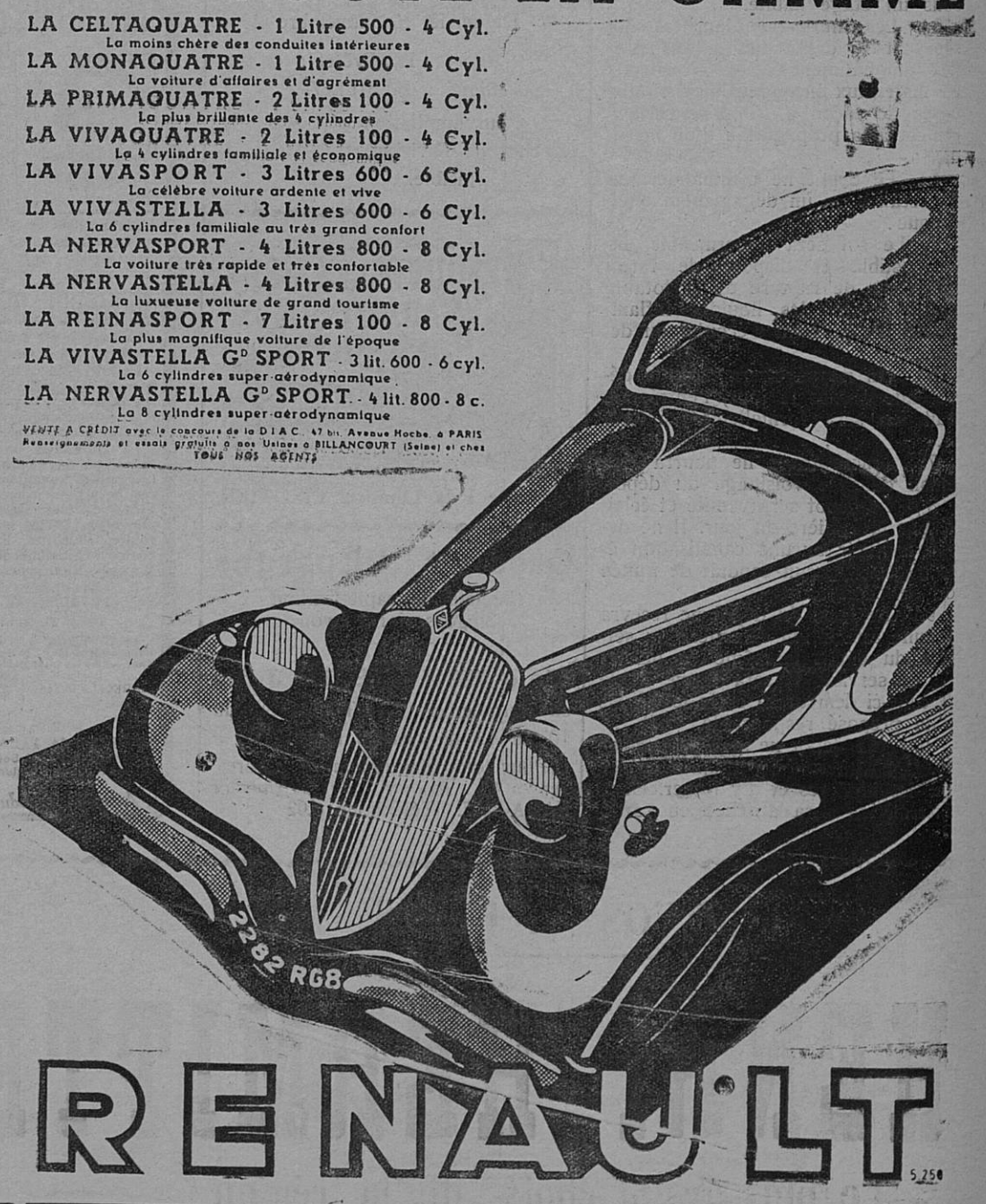

Imprimeur-Gérant : M. PASCAL-LIEUTIER, 25, RUE DROITE, SISTERON.

Vu, pour la légalisation de la signature ci-contre, le Maire,

© VILLE DE SISTERON